

**LIGUE  
BRETAGNE  
FFHANDBALL**



*Appel à projets*  
*ANTENNES C.L.E. 29 MASCULIN*

*Ligue de Bretagne de Handball*

# 1. DESCRIPTIF DE L'APPEL A PROJETS

---

Dans le cadre de l'amélioration de la pratique masculine sur le secteur du Finistère, la Ligue de Bretagne de Handball souhaite lancer un appel à projets pour soutenir l'accueil des jeunes garçons dans un double-projet scolaire et sportif au lycée, en s'appuyant sur le dispositif des **Centres Labellisés d'Entraînement** (C.L.E.).

Plusieurs sections sportives étant déjà identifiées ou en passe d'être lancées sur les quatre secteurs balayés par les clubs finistériens, il est apparu opportun au Service Technique et au Bureau Directeur de la Ligue de proposer aux clubs porteurs de ces différentes structures de candidater pour obtenir le label **d'antennes C.L.E.**

Cet accompagnement prendra la forme d'un soutien financier à destination du club porteur du projet (dans l'hypothèse d'un projet multi-clubs, il conviendra de désigner un club porteur auquel sera apporté ledit soutien financier). Le soutien ainsi apporté sera déterminé par le Bureau Directeur de la Ligue, au regard des spécificités de chaque projet, et soumis au **respect du cahier des charges** joint en annexe de cet appel à projets.

La Ligue de Bretagne de Handball prend l'engagement de soutenir les structures retenues **pour deux saisons**, sous réserve que le cahier des charges soit respecté. Pour cela, un contrôle annuel sera organisé pour chaque antenne en présence d'un membre du Service Technique de la Ligue, qui statuera sur le respect dudit cahier des charges. Son non-respect, total ou partiel, pourra entraîner le cas échéant l'arrêt de la labellisation et de l'accompagnement opéré par la Ligue de Bretagne de Handball.

Les dossiers sont à adresser, dûment complétés, avant le lundi 4 avril 2022 à Benjamin Guichon, responsable du Service Technique de la Ligue de Bretagne de Handball, à l'adresse suivante : **5300000.bguichon@ffhandball.net**.

## 2. VOTRE PROJET ANTENNE C.L.E.

Personne en charge de la demande (Nom, Prénom, Club, Fonction) :

VOTRE PROJET ANTENNE C.L.E.		
<b>Club porteur</b> (NOM - n°d'affiliation)		
<b>Autre club associé 1</b> (NOM - n°d'affiliation)		
<b>Autre club associé 2</b> (NOM - n°d'affiliation)		
<b>Autre club associé 3</b> (NOM - n°d'affiliation)		
L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE		
<b>Nom du lycée</b>		
<b>Adresse postale</b>		
<b>Adresse mail</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>NOM du Chef d'établissement</b>		
<b>Adresse mail</b>		
<b>Internat</b>	Oui	Non
<b>Gymnase handball 1</b>		
Distance / Temps de trajet / Mode de déplacement		
<b>Gymnase handball 2</b>		
Distance / Temps de trajet / Mode de déplacement		
<b>Salle de musculation</b>		
Distance / Temps de trajet / Mode de déplacement		
<b>Autres informations</b>		
Commentaires sur l'établissement (filières proposées, continuité post-bac, etc...)		

L'ENCADREMENT	
<b>Coordination générale</b>	Benjamin GUICHON (responsable Service Technique) Mirko PERISIC (responsable filière masculine)
<b>Coordinateur local</b> Nom (statut)	
<b>Entraîneur principal</b> Nom (club / diplôme / téléphone / adresse mail)	
<b>Autre intervenant 1</b> Nom (club / diplôme / téléphone / adresse mail)	
<b>Autre intervenant 2</b> Nom (club / diplôme / téléphone / adresse mail)	
<b>Autre intervenant 3</b> Nom (club / diplôme / téléphone / adresse mail)	
<b>Autres informations</b>	
Commentaires sur l'encadrement (intervenants sportifs supplémentaires, domaines d'expertise particuliers, etc...)	

# Service Technique

## Appel à projets Antennes C.L.E. 29 Masculin

### LES SPORTIFS

#### Nombre de joueurs

Nombre envisagé à la rentrée prochaine (dont  
Secondes / Premières / Terminales)

#### Clubs représentés

Nombre envisagé à la rentrée prochaine (noms des  
clubs)

#### Recrutement

Date et lieu des tests de sélection

#### Autres informations

Commentaires sur les sportifs (actuels ou envisagés)  
sur la structure (niveaux de jeu envisagés  
avant/pendant/après le parcours, joueurs passés par  
le Pôle, etc...)

### EMPLOI DU TEMPS SPORTIF

Jour, horaires, lieux (classes concernées si entraînements différenciés, type de travail si spécifique)

#### Séance 1

#### Séance 2

#### Séance 3

#### Séance 4

#### Séance 5

#### Séance 6

#### Nombre de semaines

Nombre de semaines de pratique envisagé sur  
l'année scolaire

#### Autres informations

Commentaires sur le suivi sportif (implication des  
sportifs dans l'A.S. du lycée, compétitions  
U.N.S.S./U.G.S.E.L., lien avec les clubs, etc...)

### AUTRES SERVICES

#### Suivi scolaire

Personne en charge du suivi scolaire (Nom, rôle)

#### Suivi médical

Si médecin référent : Nom, téléphone, adresse mail

#### Prévention

Si des interventions sont prévues, types  
d'intervention et nom des intervenants

#### Autres informations

Commentaires sur les autres services fournis par la  
structure (dispositions prises en lien avec le suivi  
scolaire, suivi médical ou paramédical proposé,  
formations parallèles pour les sportifs, etc...)

### 3. BUDGET DU PROJET

#### ANNEXE FINANCIERE

**BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL DU PROJET ANTENNE C.L.E.**

Nom du projet

**POSTES DE CHARGES**

**COÛT / MOIS**

**COÛT PONCTUEL**

**COÛT TOTAL**

Charges annuelles estimées

**POSTES DE PRODUITS**

**RECETTES  
/MOIS**

**RECETTES  
PONCTUELLES**

**RECETTES  
TOTALES**

Produits annuels estimés

Résultat estimé (PRODUITS - CHARGES)

Je soussigné (NOM, Prénom, Fonction) :

certifie l'exactitude des informations renseignées dans cet appel à projets.

Date

Signature

# 4. CAHIER DES CHARGES

## ANNEXE REGLEMENTAIRE

### L'ENCADREMENT

#### Coordination générale du dispositif C.L.E.

La coordination générale des Centres Labellisés d'Entraînement est assurée par le responsable Technique de la Ligue de Bretagne de Handball, en lien avec le responsable de filière concerné.

#### Coordination locale de la structure

Un coordinateur local est identifié pour chaque structure, il a la charge de piloter l'ensemble des éléments du cahier des charges décliné ci-dessous.  
Il peut être entraîneur, professeur d'E.P.S. référent ou non.

#### L'entraîneur principal

L'entraîneur principal est en charge de la planification et de l'animation des contenus d'entraînement. Il doit être titulaire au minimum d'un B.E.E.S. 1<sup>er</sup> degré Handball, d'un D.E.J.E.P.S. mention Handball ou des certificats « Former des Jeunes » et « Performer avec des Adultes » du T.F.P. V « Entraîneur de Handball ».  
Il doit en plus participer à une formation des Intervenants en Structure d'Entraînement dispensée par la Ligue de Bretagne de Handball en lien avec l'I.T.F.E. Bretagne.

#### Les autres intervenants

Ils interviennent sous la responsabilité de l'entraîneur principal dans le cadre de l'animation des contenus d'entraînement. Ils peuvent également participer à la formation des Intervenants en Structure d'Entraînement dispensée par la Ligue de Bretagne de Handball en lien avec l'ITFE Bretagne.

### LES SPORTIFS

#### Effectif

L'effectif de la structure doit être compris entre 12 et 30 sportifs, tous licenciés dans un club affilié à la Fédération Française de Handball.

#### Catégorie d'âge

Peuvent être listés comme membres du C.L.E. les sportifs scolarisés au lycée dans les classes de Seconde, de Première et de Terminale.

#### Rayonnement de la structure

L'objectif étant d'augmenter de façon qualitative le bassin de recrutement, il est préconisé que plusieurs clubs soient représentés sur la structure. Par ailleurs, les mouvements de joueurs entre clubs doivent être maîtrisés. Des préconisations de niveaux de jeu peuvent être émises par les entraîneurs du C.L.E., toutefois en aucun cas l'intégration ou le maintien d'un sportif sur la structure ne doit être conditionné à une obligation de mutation.

#### Niveau de recrutement

Les exigences de niveau de jeu minimum ne sont pas requises à l'entrée en structure. Néanmoins, l'objectif sportif à l'issue du parcours C.L.E. étant de viser l'intégration dans les niveaux intermédiaires (Prénationale, Nationale 3 ou 2), les sportifs recrutés doivent présenter un potentiel leur permettant à terme d'y évoluer.

#### Procédure de recrutement

La procédure d'admission doit faire état d'une information aux clubs du secteur et doit être précédée par des tests de sélection, pour lesquels la Ligue de Bretagne peut être sollicitée.

## Service Technique

### Appel à projets Antennes C.L.E. 29 Masculin

#### LES SERVICES

##### Suivi sportif

Il est attendu d'un C.L.E. un volume d'entraînement minimal à 4 séances hebdomadaires spécifiques à la structure (donc hors séances proposées par le club), en dehors des vacances scolaires, sur 30 semaines minimum.

En plus de ce volume, un créneau d'entraînement dédié au renforcement musculaire et/ou à la musculation est préconisé.

La charge globale d'entraînement du sportif (lycée, C.L.E., club) doit être connue et mesurée ; des allègements peuvent être proposés par période de façon à aménager des temps de récupération.

##### Suivi scolaire

Le double-projet dans lequel s'engage le sportif suppose un suivi scolaire continu. Le coordinateur de la structure doit être en relation régulière avec le professeur référent et/ou les professeurs principaux des classes concernées.

La présence d'un représentant de la structure sportive aux conseils de classes est préconisée, ainsi que la formalisation sur le bulletin scolaire d'une appréciation dédiée au C.L.E. sur chaque période.

Une attention particulière devant être portée sur l'amplitude horaire journalière pour favoriser la récupération et l'assimilation des connaissances, une modulation de la charge d'entraînement est possible en fonction des résultats de l'élève.

##### Suivi médical

La charge d'entraînement d'un C.L.E. étant conséquente, il est recommandé qu'avant leur entrée en structure, les joueurs admis puissent procéder à une visite médicale chez un médecin du sport.

##### Prévention et information

Il est recommandé d'organiser chaque année une information auprès des sportifs sur l'hygiène de vie, le dopage, la gestion du temps, la conduite du projet de vie, la prévention des violences, bizutage et conduites addictives.